

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PREMIÈRE COMMISSION D'ATTRIBUTION DES AIDES DE 2024

140 M€ d'aides financières et 700 projets pour l'eau.

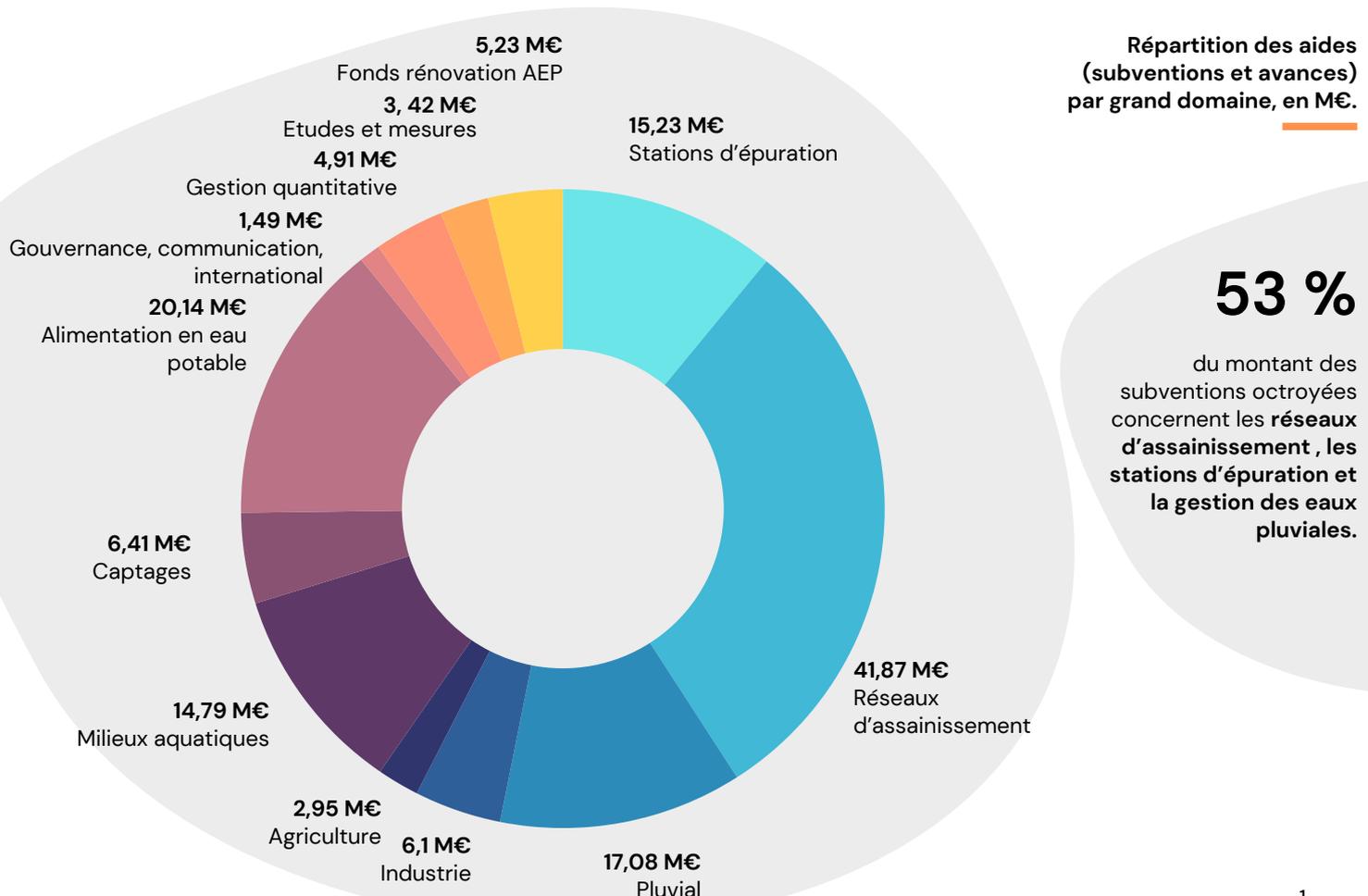
Vers une Seine baignable pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et au-delà.

#ENCHIFFRES #INVESTISSEMENTS

[Courbevoie, le 12 avril 2024.] La commission des aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie, réunie sous la présidence de M. François CHOLLEY, a examiné **700 projets** portés par des collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour améliorer la qualité de l'eau à l'échelle du bassin et s'adapter au changement climatique. Elle a délibéré dans le cadre du programme d'interventions «eau & climat» [2019-2024] de l'agence et accordé près de **140 M€ d'aides financières réparties sous forme de subventions pour 94% et d'avances remboursables à taux zéro pour 6%**.

Fait marquant :

- Le déploiement du Plan Baignade en Seine et en Marne se poursuit avec l'octroi de près de 850 aides depuis son commencement. Actuellement, environ 80 % des travaux nécessaires à la baignabilité de la Seine et de la Marne ont été engagés pour un montant de 942 M€, avec l'accompagnement technique et financier de l'agence de l'eau (519 M€ d'aides attribuées). Cette commission des aides a alloué près de 21,8 M€ de subventions pour 43 nouveaux projets à ce titre.



PLAN BAIGNADE en Seine et en Marne

Pour la 1ère commission des aides de l'année, l'agence de l'eau a alloué près de 21,8 M€ de subventions supplémentaires pour 43 nouveaux projets.

Le Val-de-Marne en action

Une avancée décisive dans la réalisation des ambitions écologiques du bassin.

Une Seine baignable pour les Jeux Olympiques et Paralympiques.

En vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, l'agence de l'Eau Seine-Normandie s'est fermement engagée dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan Baignade initié en 2018. Ce plan vise une **réduction des rejets bactériologiques de 75 % dans la Seine et la Marne**, pour rendre ces cours d'eau baignables de manière pérenne. A terme, ce sont **23 sites de baignade sur 16 communes, incluant 5 sites à Paris**, qui ont été identifiés.

À ce jour, les travaux engagés représentent un investissement de 942 millions d'euros, **financés à hauteur de 519 millions d'euros par l'agence de l'eau Seine-Normandie**.

Portant un des projets emblématiques de cette commission des aides, le département du Val-de-Marne engage une action décisive pour l'objectif baignade en Seine et en Marne. Le projet vise la séparation des réseaux d'eaux usées et pluviales rue Paul Hochart, à Chevilly-Larue et L'Haÿ-les-Roses, afin de réduire significativement la pollution de la Seine. Le projet bénéficie d'une aide financière de 3 176 000 € sur un coût total estimé à 3 970 000 €. L'objectif principal est de supprimer les apports directs d'eaux usées dans la Seine, notamment par la fermeture de trois déversoirs d'orage, sans augmenter le prix de l'eau pour les consommateurs.

Les travaux rue Paul Hochart constituent la dernière phase de séparation des réseaux sur le bassin versant Fresnes – Choisy, travaux essentiels pour la qualité bactériologique de l'eau de la Seine dans Paris. Cette zone est en effet identifiée comme le quatrième plus grand contributeur à la pollution bactériologique de la Seine. Les travaux sont accélérés.

Mise en conformité des branchements d'assainissement privés.

EN CHIFFRES... Zones de baignade du bassin Seine- Normandie.

Le bassin Seine-Normandie compte 254 zones de baignade, réparties entre 154 en mer et 100 en eau douce, dont 24 en rivière et 76 en étang ou lac.

Ce projet repose sur une gestion technique avancée des 712 km de réseaux d'assainissement du département.

La station de traitement Seine Valenton, avec une capacité de 600 000 m³/j, joue un rôle central dans ce dispositif, assurant l'épuration des eaux usées avant leur rejet dans la Seine. Le projet marque une étape significative vers la réalisation de l'objectif de baignade en Seine et en Marne, non seulement pour les JOP 2024 mais aussi à long terme. Il s'agit enfin d'atteindre le bon potentiel écologique et chimique des eaux visé à l'horizon 2027.

L'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne et Bois lance un vaste projet de mise en conformité des branchements d'assainissement privés, bénéficiant d'une subvention de 1 036 500 € de l'agence de l'eau Seine-Normandie. Avec un budget total de 1 046 012 €, le projet s'intègre dans le cadre du Plan Baignade. Le projet prévoit la mise en conformité de 185 branchements privés et la déconnexion des eaux pluviales de 109 parcelles, réparties sur différentes communes telles que Bry-sur-Marne et Champigny dans le Val-de-Marne. Il vise à diminuer les rejets d'eaux usées et à contribuer à l'objectif d'atteinte du bon état écologique et chimique des eaux.

L'agence de l'eau Seine-Normandie

met en œuvre la politique de l'eau du bassin en finançant les projets des acteurs locaux, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers. Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières, des milieux aquatiques et de leur biodiversité, dans un contexte d'adaptation au changement climatique. La commission des aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie se tient quatre fois par an pour se prononcer sur l'attribution des aides conformément au programme « Eau & climat » 2019-2024. Elle est composée de 19 administrateurs de l'agence : 6 représentants des collectivités territoriales, 6 des associations et personnalités qualifiées, 3 représentants des usagers économiques, 3 de l'Etat et 1 du personnel de l'agence.

www.eau-seine-normandie.fr

